



20201016-18

Accusé de réception en préfecture
075-200032779-20201016-20201016-18-DE
Date de télétransmission : 20/10/2020
Date de réception préfecture : 20/10/2020

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées
Séance du 16 octobre 2020**

Objet : Donation de Monsieur Jean-Marie ROUART au profit du Petit Palais

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants et L. 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2012 SG 153 / DAC 506 du 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées ;

Vu l'avis favorable de la Commission des Acquisitions de l'établissement public Paris Musées en date du 7 février 2020 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Scientifique Régionale des Collections des Musées de France auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France en date du 24 mars 2020.

Délibère :

Article 1 : Est autorisée la signature de l'acte notarié portant sur la donation de Monsieur Jean-Marie ROUART au profit du Petit Palais.

Par délégation, la Directrice générale par intérim

Sonia Bayada